

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Animaux](#)

Chats

Chats

La politique locale concernant les chats vise essentiellement à sensibiliser les propriétaires sur la prolifération non désirée et mal maîtrisée. Des campagnes d'information concernant l'[adoption](#), l'[identification](#), la [stérilisation](#), sont menées régulièrement.

Cette association, créée en 1997, a pour but d'améliorer l'état sanitaire des chats errants et de lutter contre leur prolifération en les faisant stériliser avant de les relâcher sur leur lieu de vie s'il s'agit de sauvageons, ou de les proposer à l'adoption s'il s'agit de chats sociables, moyennant une participation financière forfaitaire.

Parce qu'un chat n'est pas en mesure de planifier les naissances de chatons, l'association considère que toute personne qui permet des naissances, ou décide de laisser vivre des chatons déjà nés, que la chatte soit la sienne ou non, en est, ou en devient, moralement et citoyennement responsable et il est donc de son devoir de les garder ou de les placer. Il appartient à chaque particulier soit d'éviter les naissances, soit de les assumer en s'assurant que chaque chaton sera adopté par une famille motivée et responsable.

Rappel : tout chaton doit être identifié avant d'être confié à l'adoption, aux frais de celui qui le place. Cf. article L214-5 du Code rural.

Pour contacter Chats libres : 06 79 45 22 27 - Maison des associations - place Bonneaud - Boîte 25 - 56100 Lorient ou par [messagerie](#)

[SITE DES CHATS LIBRES](#)

L'association Ker Kaz'h œuvre pour la protection féline sur la région lorientaise. Elle prend en charge et replace des chats dans le besoin. Elle recueille, nourrit, et soigne les chats errants, malades ou abandonnés. Elle les fait héberger en famille d'accueil le temps de leur convalescence ou le temps de leur sociabilisation et leur trouve, quand c'est possible, un foyer définitif adéquat après les avoir identifié, testé, vacciné, déparasité et stérilisé.

Ker Kaz'h lutte contre les abandons par une **sensibilisation les propriétaires** d'animaux en ayant un discours de responsabilisation : l'animal n'est pas un meuble, encore moins un jouet. Elle accompagne et conseille les personnes ayant des difficultés avec leur animal. L'association **lutte contre la prolifération** par une sensibilisation les propriétaires d'animaux non stérilisés.

Elle **refuse toute prise en charge de chaton sans stérilisation de la mère**. Elle fait stériliser les chats sauvages avant leur remise en liberté. Ker Kaz'h est une petite équipe de passionnés qui fonctionne grâce aux bénévoles et aux familles d'accueil. Toute aide est la bienvenue !

Pour contacter Ker Kaz'h Le Village des chats - Maison des associations - 5 place Bonneaud - BP 43 - 56100 Lorient - Téléphone : 06 76 51 82 16

[SITE DE KER KAZ'H](#)

Campagne d'information sur la stérilisation des chats

En France, aujourd'hui, plus d'un foyer sur deux possède un chien ou un chat. Sans contrôle des naissances des chiens et des chats, leur population dépasserait très rapidement plusieurs centaines de millions en France. L'achat d'un animal doit toujours être un acte réfléchi. Le propriétaire a des obligations envers son animal. La Ville de Lorient sensibilise la population sur la stérilisation des chats. La stérilisation, si elle n'est pas obligatoire, est vivement conseillée.

Savez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir entre 15 et 20 petits chaque année... et de 150 à 200 chatons durant toute sa vie ?

La Ville de Lorient communique régulièrement sur la stérilisation des chats.

[CAMPAGNE STÉRILISEZ-LES !](#)

L'identification est obligatoire

- Préalablement à toute cession, à titre gratuit ou onéreux,
- En dehors de toute cession, pour tous **les chats de plus de 7 mois nés après le 1^{er} janvier 2012.**

[PLUS D'INFO SUR L'IDENTIFICATION](#)

Vous aimez les chats, mais pas chez vous...

Utilisez des répulsifs naturels, sans risque pour eux ni pour les végétaux. Les chats n'aiment pas les écorces d'agrumes, le vinaigre, le poivre mouliné, la cannelle ou la moutarde,... toutes ces odeurs les repousseront.

La capture des animaux errants est assurée par la fourrière animale communautaire qui agit sur demande de la mairie. [En savoir plus](#)



Le cadre réglementaire

Propriétaires de chiens et chats, respectez les règles concernant vos animaux : identification, divagation, déclaration, propreté, nuisances sonores,...

EN SAVOIR

PLUS